



PV CDA n° 1 du 20 décembre 2023

Réunion de la Commission Départementale d'Arbitrage du mercredi 20 décembre 2023 à 18h30 au District des Hautes-Pyrénées de Football à Tarbes.

Membres présents : Elmehdi **DAHAN** – Mohamed **EL MAADIOUI** (*Président*) – Hubert **FORESTIER** - Jessica **FORESTIER** (*Secrétaire de séance*) - Azzedine **IAKINI**

Membre absent excusé : Sébastien **AMILLAT**

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT CDA :

Le président, Mohamed EL MAADIOUI, rappelle aux membres l'intégration au sein de la CDA de Sébastien AMILLAT, arbitre régional. Il aura pour rôle, à partir du 1^{er} janvier 2024, de renforcer le pôle des désignations et la commission le remercie de ses engagements dans ce domaine.

Le président tient également à souligner le bon investissement des membres dans les différents travaux de la CDA depuis le début de la saison. Les domaines d'activités comme le recensement/renouvellement, les désignations, les observations, le travail administratif, le suivi disciplinaire et le recrutement/formation des nouveaux arbitres (FIA) sont respectés.

RECRUTEMENT ET FORMATION INITIALE :

Cette saison, la CDA a dispensé 2 sessions de formation initiale d'arbitrage (FIA) :

1) FIA n° 1 – Session d'octobre : 12 candidats => 11 reçus.

Liste des admis : **BOUZINE** Said (*Senior / Juillan*) – **CAMPIONI** Mathieu (*Très jeune arbitre / Juillan*) – **CHITOU** Marven (*Senior / Bouton Ger*) – **DUPUY** Soufian (*Senior / Tarbes P.F.*) – **FITAH** Rayan (*jeune / Elpy Bbl*) – **MAIZA** Stéphane (*Senior / Séméac*) – **QUENTIN** Fabrice (*Senior / Bordes*) – **REZIK** Abdelhalim (*Senior / Tarbes F.C.*) – **SUN** Liam (*Jeune / FC PVG*) – **TEFIT** Jean-Noël (*Senior / Barbazan*) – **ZIANE-CARTIER** Wahid-Lilian (*Jeune / Barbazan*).

Trois d'entre eux n'ont toujours pas commencé à officier sur les terrains : **1 pour indisponibilité médicale** jusqu'en fin décembre 2023, **1 pour indisponibilité professionnelle** jusqu'au 29 février 2024 et **1 sans donner de raison**. La CDA les relancera prochainement.

2) FIA n° 2 – Session de décembre : 08 candidats => Tous reçus.

Liste des admis : **AKHEMOUM** Rachid (*Senior / Lourdes*) – **BOUEILH** Raphael (*Jeune / Soues*) – **HAFSI** Rami (*Senior / Juillan*) – **LAFFAILLE** Lucas (*Jeune / Lourdes*) – **LINKE** Barbara (*Senior féminine / Val d'Adour*) – **MAILHOU** Nina (*Jeune féminine / Soues*) – **SALLES** Etienne (*Senior / Horgues Odos*) – **VIVEN** Adrien (*Senior / Tarbes F.C.*).



Les arbitres stagiaires de cette 2^{ème} session seront convoqués à participer à la formation administrative qui se tiendra le **vendredi 05 janvier 2024 à partir de 18 heures au District**. Certains d'entre eux débiteront officiellement leur fonction **le week-end des 6 et 7 janvier prochain**.

3) FIA n° 3 – Session de février 2024 :

La commission souhaite organiser une troisième et dernière session de formation de 6 demi-journées **du 09 au 24 février** prochain. Elle invite d'ores et déjà les clubs à la contacter pour d'éventuelles futures inscriptions. Email de contact : cda.arbitres65@gmail.com

RECENSEMENT ET EFFECTIF ARBITRAL :

A ce jour, 12 arbitres n'ont toujours pas renouvelé leur licence.

Au 31 décembre, Le District comptera dans ses rangs **73 licenciés arbitres** (50 seniors et 16 jeunes de district = 66 Districts + 7 régionaux) **contre 74 la saison dernière**.

POLE DES DESIGNATIONS :

Dans cette première partie de saison, le respect des délais de publication des désignations arbitrales par la CDA est satisfaisant. L'immense majorité des arbitres fait preuve de beaucoup de sérieux et d'implication à respecter les désignations des rencontres à arbitrer.

Depuis le début de la saison, **455 postes d'arbitres centraux et d'assistants ont été pourvus par la CDA** sur les 515 possibles, **soit 88 % de réalisation**. Les 60 désignations qui n'ont pas été couvertes sont la faute d'un nombre d'arbitres disponibles insuffisant.

Sur ces 455 désignations établies, seulement 03 d'entre elles n'ont pas été honorées par les arbitres. En d'autres termes et depuis le 1^{er} juillet 2023, on dénombre de la part des arbitres 3 absences de match (*dont 1 excusée*).

La CDA réitère auprès des officiels ses remerciements à rester disponible à arbitrer tout au long de la saison.

POLE DES OBSERVATIONS ET DES ACCOMPAGNEMENTS :

1) Observations des arbitres :

Les arbitres de catégories Seniors D1 et D2, JAD et jeunes stagiaires 2^{ème} année seront observés sur les terrains au moins une fois dans la saison. Ces observations pratiques, en plus de la note d'assiduité et des épreuves physique et théorique, serviront aux classements des arbitres par catégorie en fin de saison. A ce jour, **09 observations terrains** (05 en D1 - 04 en D2) sur 28 possibles et comptant pour les classements de fin de saison ont été réalisées.

2) Accompagnements sur terrain des nouveaux arbitres : **12 accompagnements** techniques sur terrain, en faveur des stagiaires arbitres, ont été effectués.

VOLET DISCIPLINAIRE DES ARBITRES :

Examen du dossier disciplinaire et audition de l'arbitre Xxx **XXX** pour manquements à ses devoirs lors d'une rencontre de D2 du mois de novembre (*Cartons jaunes dissimulés après le match*).

Décision CDA : **6 semaines de non désignations** et une **décote de 5 points sur sa note d'assiduité**, dite Note CDA.

Se référer au PV CDA n° 2 (Discipline) du 20/12/23.

RASSEMBLEMENT DE MI-SAISON :

Hormis les nouveaux stagiaires de cette saison, tous les autres arbitres seront conviés à participer à la traditionnelle réunion de mi-saison le **19 janvier 2024 à 19h au District**. Une convocation par email leur sera adressée au plus tard 12 jours avant le rassemblement.

PASSAGE DES EPREUVES PHYSIQUE ET THEORIQUE 23/24 :

- 1) **Epreuve physique** : L'Epreuve physique des arbitres de District et des stagiaires 2^{ème} année se déroulera en deux groupes, les **samedi 03 et dimanche 11 février 2024** au matin, sur les installations sportives de la Ville de Tarbes ou des alentours. **Le rattrapage se déroulera lors de la 2^{ème} quinzaine d'avril, le samedi 20 au matin**. Un email de convocation leur sera envoyé au plus tard 12 jours avant le début du 1^{er} passage.
- 2) **Epreuve théorique** : L'Epreuve théorique sur les connaissances des Lois du jeu est programmée en **2 groupes au mois d'avril 2024, les vendredi 12 au soir et samedi 20 au matin**. Une convocation par email leur sera transmise au plus tard 12 jours avant le passage du 1^{er} groupe.

REFONTE REGLEMENT INTERIEUR :

Un groupe de travail est chargé d'étudier les pistes d'amélioration et de modification du règlement intérieur de la commission, conformément aux textes. **Les travaux devront être présentés à la CDA avant la fin du mois de février 2024**. Le nouveau règlement intérieur de la Commission Départementale de l'Arbitrage, une fois adopté par la CDA, devra être examiné et validé par le Comité Directeur du District.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Mohamed EL MAADIOUI
Président



Jessica FORESTIER
Secrétaire de séance

